

Mardi 18 mai 2021



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2022

LA QUESTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE COMPTERA DANS LE VOTE DES 3/4 DES ÉLECTEURS

À l'approche de la journée de la solidarité qui chaque année témoigne de l'attention portée par les Français à l'égard des personnes vulnérables, la fédération Adédom en partenariat avec l'Ocirp, dévoile les résultats d'un sondage mené par Odoxa sur ce qu'attendent les Français en matière de prise en charge de la dépendance.

UNE FORTE DÉFIANCE DOUBLÉE D'UNE FORTE ATTENTE À L'ÉGARD DU GOUVERNEMENT

- Si **94%** estiment que la perte d'autonomie est un enjeu sociétal important amplifié par la crise sanitaire, ils pensent que le gouvernement « ne fera pas de ce sujet une priorité nationale », « les vieux ne faisant pas marcher l'économie »
- Pour **3 Français sur 4 (74%)** en moyenne et **83%** des 65 ans et plus) conditionnent leur vote au programme qui saura tenir compte de la perte d'autonomie. Par construction, il apparaît que la prise en charge de la dépendance sera un levier de vote très important aux prochaines élections, sachant qu'en 2017, **80% des 60-74 ans** ont voté aux deux tours. Ils sont en effet convaincus que le gouvernement

n'anticipe pas assez la transition démographique (**62%**) et ne propose pas des solutions efficaces (**59%**), plus des trois quarts des répondants (**76%**) veulent que la loi Grand Age et Autonomie soit votée avant la fin du quinquennat.

LE DOMICILE : UNE ATTENTE À LA FOIS PLÉBISCITÉE ET PERÇUE COMME DIFFICILE À METTRE EN PLACE

- « Chez soi, on a ses repères, ses souvenirs, toutes ses habitudes » : sans surprise, une nouvelle fois encore, les Français continuent à plébisciter le domicile. **80%** veulent que les politiques publiques les incitent à pouvoir rester dans ce lieu qui assure une continuité de vie et préserve la vie sociale. Ils reconnaissent néanmoins que les Ehpad restent la solution adaptée « quand les personnes deviennent dangereuses pour elles-même ».
- Interrogés sur les professionnels

Pour 3 Français sur 4 (74% en moyenne et 83% des 65 ans et plus) conditionnent leur vote au programme qui saura tenir compte de la perte d'autonomie.

du domicile, **89%** en ont une opinion positive « c'est vital pour les personnes âgées d'avoir quelqu'un, sinon ils n'ont plus l'envie de vivre », « quand elle ne vient pas, elle manque aux personnes ; sa seule présence est une vraie aide ». Cette opinion positive s'accompagne toutefois de fortes réserves sur les conditions d'exercice d'un métier jugé utile (**96%**), d'avenir (**87%**), mais difficile (**93%**) peu valorisé, (**82%**), mal payé (**87%**).

- Si le domicile est plébiscité, il reste néanmoins perçu comme le plus difficile pour les aidants qui doivent « tout mettre en place, solliciter des aides, tout organiser ». Une meilleure coordination des soins intégrée à un panier de service renouvelé recueille 94% des suffrages.

UNE MAJORITÉ DE FRANÇAIS PRÊTS À PAYER UN NOUVEL IMPÔT POUR ÊTRE MIEUX ACCOMPAGNÉS À DOMICILE

- Les attentes en faveur d'un virage domiciliaire sont fortes : **80%** attendent que les politiques publiques incitent au maintien à domicile. Ce choix reposerait sur une nette amélioration de la qualité de la prise en charge. Ainsi **94%**

approuvent le principe d'un panier de services comportant des actions de prévention, des activités physiques, des sorties véhiculées, une assistance administrative et numérique, de la télémedecine...)

- Pour **79%** des répondants – et **86%** chez les 65 ans et plus – le financement de ce nouveau panier de service doit relever de la collectivité, la solidarité nationale « *puisque ce choix concerne l'ensemble des Français* ». « *À la présidentielle, il faudrait un candidat mettant en avant qu'il faut un effort collectif sur le plan financier et que toute la population doit prendre sa part au risque d'être impopulaire* ». « *Pour financer cela il faudrait mettre les politiques au pied du mur, quand ils veulent trouver de l'argent, ils en trouvent* ». Certains envisagent un financement similaire au système des retraites « *avec une portion du salaire qui sera consacrée d'une manière ou d'une autre à ça* ». D'autres envisagent « *la mise en place TVA grand âge, TVA solidaire, attachée à des produits spécifiques* ». Les réticents (**19%**) s'opposent à ces pistes de réflexion « *on va payer encore plus d'impôt ans* » pour un choix qui relève de la sphère intime et qui devrait en conséquence être financé par le recours à une assurance privée « *pour que personne n'ait à payer* ». •

Méthodologie

- Sondage online fait auprès de 1005 Français représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, la représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, niveau de diplôme, profession de l'interviewé après stratification par région et catégorie d'agglomération.
- Entretiens qualitatifs menés le 9 mars et 11 mars en Ile de France et en région auprès de 18 personnes.



LE POINT DE VUE DE HUGUES VIDOR

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADÉDOM



Ce sondage montre à quel point la question de la prise en charge à domicile reste ouverte. Certes le domicile est le choix premier des Français, mais il faut l'optimiser, l'organiser, le rendre plus accessible, plus qualitatif. Pour cela, les Français – toute génération confondue – restent très en attente d'une loi « autonomie ». La revalorisation des salaires des professionnels s'avère aussi nécessaire. Madame Bourguignon a annoncé une revalorisation en avril. Nous attendons qu'elle devienne effective. Enfin, la possibilité de faire appel à la solidarité nationale dans le cadre de la 5^e branche envisagée conformément au choix des Français. Cela permettrait d'assumer l'augmentation exponentielle des besoins ainsi que de financer un nouveau panier de service, visiblement très attendu par les usagers. »



À propos d'Adédom

Reconnue d'utilité publique depuis 1938, la fédération Adédom représente plus de 350 entreprises associatives et organismes gestionnaires publics et privés à but non lucratif. Ces structures emploient près de 25 000 salariés sur le territoire métropolitain et outre-mer, attachées aux mêmes valeurs, de solidarité, de qualité, de professionnalisme et de primauté de la personne, Adédom ancre pleinement son action dans la voie de l'économie sociale et solidaire.

En savoir plus sur :

[www.adedom.fr /](http://www.adedom.fr/)

<https://twitter.com/fedeadedom>

À propos de l'OCIRP

50 ans d'innovation au service des familles, l'OCIRP, organisme commun des institutions de rente et de prévoyance, est un assureur à vocation sociale paritaire à but non lucratif. Il protège le salarié et sa famille face aux risques de la vie dans le cadre de contrats collectifs d'entreprise ou de branche professionnelle. Ses garanties s'expriment sous la forme de rentes et d'un accompagnement social spécifique en cas de décès ou de perte d'autonomie. L'OCIRP, c'est près de 6 millions de garanties dans 1,4 million d'entreprises adhérentes.

En savoir plus sur : ocirp.fr